



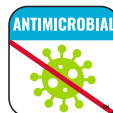
Instructions de pose HYDRO BAN^{MD}



Numériser pour de plus
amples informations
sur le produit.



- Aucun tissu nécessaire pour les espaces de 3 mm (1/8 po) ou moins
- Adhère directement au métal et aux accessoires de plomberie en plastique
- Essai d'inondation en 2 heures à 21 °C (70 °F) ou au-dessus de 50 % d'humidité relative[†]



SUBSTRATS APPROPRIÉS

Béton^E

Mortier de ciment (lit épais, plâtre, sous-couche)^E

Carrelage en céramique et en pierre existant^{1,E}

Maçonnerie (brique, blocs de béton vernis)^{1,E}

Panneau d'appui en ciment^E

Ciment Terrazzo^{1,E}

Contreplaqué encollé extérieur^{3,I}

Revêtement de sol résilient^{2,3,I}

Plaques de plâtre^{3,I}

Cuivre^{4,P}

Acier^{4,P}

Acier inoxydable^{4,P}

PVC^{4,P}

REMARQUE :

1. Les carrelages en céramique, en mosaïque de verre, en pierre, en blocs de béton vernis ou en ciment terrazzo propres, solides et bien adhésés doivent être préparés avec une fine couche de 3 mm (1/8 po) d'un mortier-colle enrichi de latex.

2. Les revêtements de sol résilients ou les stratifiés à haute pression propres, solides et bien adhésés doivent être préparés avec une fine couche de 3 mm (1/8 po) d'un mortier approuvé par LATICRETE^{MD}.

3. Ne pas utiliser pour des installations continuellement submergées.

4. Les accessoires de plomberie en métal et PVC doivent être exempts d'huile, de graisse, de rouille et d'autres éléments susceptibles d'empêcher l'adhérence; ceux-ci doivent être ponçés à l'aide de papier abrasif ou d'une brosse métallique.

E. Pour des applications intérieures et extérieures

I. Pour des applications intérieures uniquement

P. Pour raccorder les accessoires de plomberie uniquement

CONDITIONS DU SUBSTRAT

1. Les surfaces doivent être structurellement saines, stables et suffisamment rigides pour supporter du carrelage en céramique ou pierre, des briques minces et des finitions similaires. La déflexion du substrat sous toutes les charges vives, mortes et d'impact, y compris les charges concentrées, ne doit pas dépasser $L/360$ pour les installations de carreaux céramiques/briques en couche mince ou $L/480$ pour les installations de pierres en couche mince, où L =longueur de la portée. Pour les poses verticales extérieures sur des constructions à ossature, la déflexion du substrat sous toutes les charges dynamiques, permanentes et d'impact, y compris les charges concentrées, ne doit pas dépasser $L/600$ où L =longueur de la portée.
2. Dans les cas de pose de carrelage en céramique en couche mince pour lesquelles un matériau de collage à base de ciment est employé, dont du mortier pour carrelage lourd et de grande taille (c.-à-d. du lit de mortier) : variation maximale permise dans le substrat de carrelage - pour les carreaux présentant des bords de moins de 381 mm (15 po), la variation maximale permise est de 6 mm sur 3 m (1/4 po sur 10 pi) par rapport au plan requis, avec une variation maximale de 1,5 mm sur 300 mm (1/16 po sur 12 po) lorsqu'elle est mesurée à partir des points les plus hauts de la surface. Pour les carreaux présentant au moins un bord de 381 mm (15 po), la variation maximale permise est de 3 mm sur 3 m (1/8 po sur 10 pi) par rapport au plan requis, avec une variation maximale de 1,5 mm sur 610 mm (1/16 po sur 24 po) lorsqu'elle est mesurée à partir des points les plus hauts de la surface. Pour les unités de substrat modulaires telles que les panneaux en contreplaqué collé extérieur ou les unités de maçonnerie adjacentes en béton, les bords adjacents ne peuvent pas présenter une différence de hauteur de plus de 0,8 mm (1/32 po).
3. Lits de mortier de ciment doivent être travaillés avec une truelle en bois ou légèrement talochés avec une truelle en acier.
4. La quantité maximale d'humidité dans le substrat en béton ne doit pas dépasser $283 \mu\text{g/s} \cdot \text{m}^2$ (5 lb/1,000 pi²/24 heures) selon les normes ASTM F-1869 ou 85 % d'humidité au moyen de sondes d'humidité selon les normes ASTM F-2170. Demander au fabricant du matériau de finition de déterminer le taux d'humidité maximal admissible pour les substrats sous leur matériau de finition.
5. Les surfaces doivent être entre 7 °C (45 °F) et 32 °C (90 °F).
6. Permettre une inclinaison minimale vers les drains de 6 mm par 0,3 m (1,4 po par 1 pi).
7. Le béton et la maçonnerie doivent être exempts d'agents de durcissement, de peinture, de scellants, de produits hydrofuges et d'autres traitements empêchant l'adhérence de la membrane.
8. Sols en contreplaqué (intérieurs seulement) - construction minimale pour adhérence directe : **SOUS-PLANCHER** : 15 mm (5/8 po) d'épaisseur, contreplaqué extérieur collé, languette et rainure, sur solives pontées de 50 mm x 250 mm (2 po x 10 po) espacées de 400 mm (16 po) c. à c. maximum; fixer le contreplaqué avec des clous annelés ou des vis 8d (65 mm) le long des extrémités des feuilles de 150 mm (6 po c.a.c et 200 mm 8 po) c. à c. et le long des supports intermédiaires; laisser un espace de 3 mm (1/8 po) entre les feuilles; toutes les extrémités des feuilles doivent être soutenues par un élément d'ossature; coller les feuilles aux solives avec de la colle mastic; **SOUS-COUCHE** : Contreplaqué collé extérieur de 15 mm (5/8 po) d'épaisseur fixé à 150 mm (6 po) c. à c. le long des extrémités de la feuille et à 200 mm (8 po) c. à c. dans le champ du panneau (dans les deux sens) avec des clous (ou vis) à tige annulaire 65 mm (8d); laisser un espace de 3 mm (1/8 po) entre les feuilles et de 6 mm (1/4 po) entre le sol et toute surface contiguë; décaler les solives de la sous-couche par rapport aux joints du sous-plancher et décaler les joints entre les extrémités des feuilles; coller la sous-couche au sous-plancher avec un adhésif de construction.

REMARQUE : Ne pas coller sur des panneaux de particules, des panneaux de flocons, des panneaux de lamelles orientées (OSB), du luan, du pin jaune, du bois traité chimiquement ou sous pression, du Masonite^{MD} ou du bois dur. Voir la fiche de données techniques 152 pour plus de détails sur les sols en contreplaqué.

PRÉPARATION DU SUBSTRAT

1. Enlever la poussière, la saleté, la graisse, la peinture, la laitance, l'efflorescence, les produits de cure, les scellants, les produits hydrofuges et les autres matériaux empêchant l'adhérence. Les accessoires de plomberie en métal doivent être exempts d'huile, de graisse, de rouille et d'autres éléments susceptibles d'empêcher l'adhérence; ceux-ci doivent être ponçés à l'aide de papier abrasif ou d'une brosse métallique.
2. Humidifier les surfaces chaudes et sèches et balayer l'excès d'eau – la pose de la membrane peut se faire sur une surface humide.
3. Utiliser le lit de mortier renforcé 3701 ou le mortier pour lits épais 226 traité avec de l'additif pour mortier 3701; ou une sous-couche en latex pour colmater, niveler, aplanir ou lisser les substrats. Ne pas utiliser de sous-couches en gypse ou en asphalte.
4. Le carrelage existant en céramique/pierre, les blocs en béton vernis ou le terrazzo en ciment doivent être nettoyés et couverts d'une fine couche d'environ 3 mm (1/8 po) de 254 PLATINUM^{MC} ou d'un autre mortier-colle approprié enrichi de latex.

Outils requis

Mètre ruban, bâton pour mélanger, rouleau de peinture avec manchon à poils longs, plateau pour rouleau, pinceau, sceau d'eau et éponge.

COLLAGE SUR UNE SOUS-COUCHE EN PLÂTRE COULÉ CONFORME À TCNA

Les sous-couches à base de gypse coulé doivent répondre aux exigences de TCNA en matière de résistance à la compression et aux exigences de performance de l'ASTM C627 pour le niveau de service anticipé désigné par le professionnel de la conception. Si l'épaisseur et l'application de la sous-couche en plâtre coulé varient, consulter le fabricant pour des recommandations spécifiques. La sous-couche doit être sèche et correctement durcie selon les recommandations du fabricant pour obtenir une pose permanente. Les surfaces à recouvrir doivent être propres, structurellement saines et répondre à la norme de déflexion maximale admissible de L/360 pour le carrelage en céramique et de L/480 pour la pierre sous la charge totale prévue. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux directives ANSI/TCNA EJ 171. Apprêter toutes les surfaces devant recevoir HYDRO BAN^{MD} à l'aide d'un scellant du fabricant correctement appliqué ou d'une couche d'apprêt de HYDRO BAN, composée de 1 partie de HYDRO BAN, diluée avec 4 parties d'eau du robinet propre et froide. Dans un seau propre, mélanger à faible vitesse pour obtenir une solution homogène. L'apprêt peut être appliqué au pinceau, au rouleau ou au pistolet pour obtenir une couche uniforme. Appliquer la couche d'apprêt sur le sol à raison de 6,1 à 7,5 m²/L (250 à 300 pi²/gallon) d'HYDRO BAN dilué. Laisser sécher complètement la couche d'apprêt (environ 24 heures, en fonction du substrat, de la température et de l'humidité de l'air). Après séchage, appliquer deux couches complètes d'HYDRO BAN sur la zone apprêtée en suivant les directives de cette fiche de données techniques et les instructions pour la pose FD 663.5 HYDRO BAN. Sinon, appliquer une couche fine de ciment-colle enrichi de polymères sur la surface. HYDRO BAN peut être appliqué lorsque celle-ci a durci.

APPLICATION :

Prétraiter les fissures, les joints de reprise, les joints de contrôle et les joints de transition (voir illustration 1) : Remplir toutes les fissures du substrat, les joints de reprise et les joints de contrôle jusqu'à obtention d'un fini lisse à l'aide d'un ciment-colle enrichi de latex. Sinon, pour toutes les fissures de substrat, de joints de reprise, de joints de contrôle et de joints de transition de moins de 3 mm (1/8 po), appliquer une couche généreuse^{^^} du liquide HYDRO BAN d'environ 200 mm (8 po) sur la fissure ou joint vous assurant que le liquide HYDRO BAN remplit complètement la fissure ou joint. HYDRO BAN peut être appliqué à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau de peinture (rouleau avec manchon à poils longs) ou d'une truelle crantée en V de 5 mm x 4 mm (3/16 po x 5/32 po). Lorsque la première couche a séché jusqu'à l'obtention d'une couleur vert olive uniforme, appliquer une deuxième couche généreuse^{^^} du liquide HYDRO BAN.

Prétraiter les gorges, coins et les transitions sol/mur de 3 mm (1/8 po) ou moins (Voir illustrations 2 et 4) : Remplir tous les coins, gorges et transitions sol/mur jusqu'à obtention d'un fini lisse à l'aide d'un ciment-colle enrichi de latex. Sinon, pour tous les coins, gorges et transitions sol/mur avec un espace de 3 mm (1/8 po) ou moins, appliquer une couche généreuse^{^^} du liquide HYDRO BAN^{MD} dans les gorges, coins, joints et changements de plan du substrat d'environ 200 mm (8 po) de large en s'assurant que le liquide HYDRO BAN remplit complètement le coin, la gorge ou la transition sol/mur. HYDRO BAN peut être appliqué à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau de peinture (rouleau avec manchon à poils longs), d'une truelle crantée en V de 5 mm x 4 mm (3/16 po x 5/32 po) ou d'un pulvérisateur sans air. Lorsque la première couche a séché jusqu'à l'obtention d'une couleur vert olive uniforme, appliquer une deuxième couche généreuse^{^^} du liquide HYDRO BAN.

Pour les gorges, coins et transitions sol/mur de plus de 3 mm (1/8 po), le tissu imperméable/anti-fracture peut également être utilisé. Plier le tissu imperméable/anti-fracture de 150 mm (6 po) de large en deux et l'encastrer dans le liquide HYDRO BAN, tissu solin/imperméable/anti-fracture de 75 mm (3 po) sur les murs. Appliquer une deuxième couche généreuse^{^^} du liquide HYDRO BAN pour sceller et renforcer le tissu imperméable/anti-fracture. Voir la section INSTALLATION DES FINITIONS pour le traitement des joints de dilatation au niveau des gorges, coins et changements du plan de substrat.

REMARQUE : Pour la couverture par unité, voir l'information imprimée sur le seau HYDRO BAN.

Prétraiter les drains (voir Détail 1) : Les drains doivent être du type à anneau de serrage, avec des chantepleures et conformes à la norme ASME A112.6.3. Appliquer une couche généreuse^{^^} du liquide sur le pourtour et sur la moitié inférieure de l'anneau de serrage du drain. Lorsque la première couche a séché jusqu'à l'obtention d'une couleur vert olive uniforme, recouvrir avec une deuxième couche généreuse^{^^} du liquide. (Après séchage, appliquer un cordon d'étanchéité, par exemple LATASIL^{MC} avec l'enduit d'étanchéité LATASIL 9118 et un apprêt approprié au niveau de la gorge du drain). Installer la moitié supérieure de la bague de serrage du drain. Voir les détails 1 et 2, l'illustration 7 et la section INSTALLATION DES FINITIONS pour plus d'informations sur la finition liée au traitement des drains.

Prétraiter les pénétrations (voir illustration 6) : Colmater les interstices autour des tuyaux, des lumières et des autres pénétrations avec un mortier-colle enrichi de latex approprié et laisser durcir (par ex. 254 PLATINUM^{MC}). Appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN liquide sur et autour de la pénétration. Une autre option, encastrer des morceaux de 150 mm (6 po) de large du tissu imperméable/anti-fracture dans le liquide HYDRO BAN. Couvrir d'une couche généreuse du liquide HYDRO BAN^{^^}. Lorsque la première couche a séché jusqu'à l'obtention d'une couleur vert olive uniforme, recouvrir avec une deuxième couche généreuse^{^^} du liquide HYDRO BAN. Si nécessaire lorsque sec, sceller le solin avec un scellant (par ex. LATASIL avec l'apprêt Latasil 9118). Voir les détails WP300 et 6 et la section INSTALLATION DES FINITIONS pour obtenir des informations sur la finition du traitement des pénétrations.

Isolation de fissures (couverture partielle) : Le colmatage des fissures doit être appliqué sur un minimum de 3 fois la largeur du carreau ou de la pierre en cours de pose. Le carreau posé sur la fissure ne peut être en contact avec le béton.

Suivre la méthode F125 de TCNA pour le traitement des fissures capillaires, des fissures de retrait et des joints sciés ou de contrôle : Appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN sur un minimum de trois (3) fois la largeur du carreau à l'aide d'un rouleau à peinture ou d'un pinceau et laisser sécher. Une fois que la première couche a séché au toucher, appliquer une deuxième couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN sur la première couche.

Comme alternative, appliquer une couche généreuse^{^^} de liquide HYDRO BAN, 3 fois la largeur du carreau sur la fissure à l'aide d'un rouleau à peinture ou d'un pinceau et appliquer immédiatement le tissu imperméabilisant/antifracture de 150 mm (6 po) de large dans le liquide humide sur la fissure. Appuyer fermement avec la brosse ou le rouleau pour permettre au liquide de s'écouler complètement. Appliquer immédiatement une autre couche généreuse^{^^} de liquide HYDRO BAN sur le tissu et laisser sécher. Lorsque le premier traitement a séché, appliquer une couche généreuse^{^^} d'HYDRO BAN sur la première couche large, à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau, et laisser sécher. Traiter le joint le plus proche de la fissure, du trait de scie ou du joint de reprise de la pose du carreau ou de la pierre à l'aide du LATASIL.

^{^^} L'épaisseur de la couche humide est de 15 à 22 mils, 0,4 à 0,6 mm (0,015 po à 0,022 po); la consommation de produit par couche est d'environ 0,04 L/m² (0,01 gal/pi²); la couverture par couche est d'environ 2,5 m²/L (100 pi²/gal). Utiliser une jauge de film humide pour vérifier l'épaisseur

Application principale (Voir illustrations 3 et 5) : Laisser les zones prétraitées sécher au toucher. Appliquer une couche généreuse^{^^} de liquide HYDRO BAN au pinceau ou au rouleau sur le substrat, y compris sur les zones prétraitées. Faire remonter la membrane au-dessus des gorges et coins pré-traités pour que ces zones aient deux couches de liquide HYDRO BAN. Laisser sécher au toucher, environ 1 à 2 heures à 21 °C (70 °F) et 50 % d'humidité relative (HR). Appliquer une autre couche généreuse^{^^} du liquide HYDRO BAN sur toute la surface pour sceller la membrane. Lorsque la dernière couche est sèche au toucher, vérifier que la surface finale ne présente pas de trous d'épingle, de vides, de taches minces ou d'autres défauts. Utiliser un supplément d'HYDRO BAN liquide pour colmater les défauts. Les gorges, coins, joints et joints de panneaux doivent être pré-traités comme décrit ci-dessus.

Protection

Protéger la membrane nouvellement posée, même si elle est recouverte d'une couche mince de carrelage en céramique, de pierre ou de brique, contre l'exposition à la pluie ou à d'autres types d'eau pendant au moins 2 heures à 21 °C (70 °F) et 50 % d'humidité relative (HR).

*Essai d'inondation

Laissez la membrane durcir complètement avant de procéder à l'essai d'étanchéité par mise en eau, généralement 2 heures après qu'elle a séché et pris une couleur verte uniforme, à une température de 21 °C (70 °F) ou plus et à une humidité relative de 50 %. Pour des températures comprises entre 10 °C (50 °F) et 21 °C (69 °F), laisser durcir complètement pendant 24 heures avant d'effectuer l'essai d'inondation.

TEMPS DE POSE DU CARRELAGE

Substrat Temps de pose du carrelage (min.)**

Béton	50
Panneau de ciment	30
HardiBacker ^{MD}	15

*Après l'application de la seconde couche à 21 °C (70 °F) et 50 % d'humidité relative (RH). Le temps de pose du carrelage varie en fonction du substrat, de la température et de l'humidité relative. La membrane présentera une couleur vert olive uniforme lorsqu'elle sera prête à recevoir le carrelage.

INSTALLATION DES FINITIONS

Une fois que la membrane a séché au toucher, le carrelage en céramique, les pierres ou les briques peuvent être posés en couche mince à l'aide d'un mortier-colle enrichi de latex. Laisser la membrane durcir pendant 2 heures à 21 °C (70 °F) à 50 % d'humidité relative avant de le recouvrir de béton, de mortier épais, de chapes, de revêtements, d'enduits, d'adhésifs époxy, de terrazzo ou de revêtements de sol résilients ou en bois sensibles à l'humidité. Ne pas utiliser d'adhésifs à base de solvants directement sur la membrane.

Drains et pénétrations (voir illustration 7 et détail 6) : Laisser un espace minimal de 6 mm (1/4 po) entre les drains, les tuyaux, les lumières ou autres pénétrations et le carrelage en céramique, la pierre ou la brique environnants. Utiliser un enduit d'étanchéité approprié (par exemple LATASIL^{MC} avec l'apprêt LATASIL 9118) et une tige d'appui en mousse pour sceller l'espace. Ne pas utiliser de coulis, de mortier de jointoiement ou de mortier-colle.

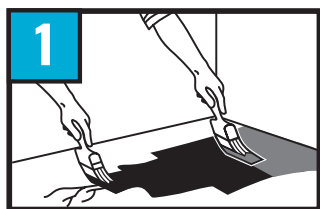
Joints de contrôle

Les poses de carrelage en céramique, de pierres et de briques doivent comprendre des joints remplis d'enduit d'étanchéité sur tous les joints de contrôle du substrat. Toutefois, les joints remplis d'enduit d'étanchéité peuvent être décalés horizontalement d'une largeur d'un carreau par rapport à l'emplacement du joint de contrôle du substrat afin de coïncider avec le motif du joint de coulis. Voir le détail du dessin 3.

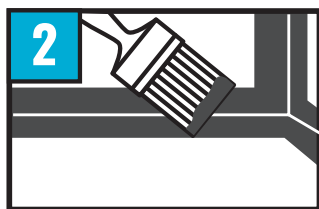
Joints de dilatation

Les poses de carreaux de céramiques, de pierres et de briques doivent inclure des joints de dilatation au niveau des gorges, coins et autres changements de plan du substrat, ainsi que sur les joints de dilatation du substrat (voir les détails 4 et 5). Des joints de dilatation dans le carrelage en céramique, la pierre ou la maçonnerie sont également requis aux périmètres, aux surfaces de retenue, aux pénétrations et aux intervalles décrits dans le manuel Méthode de pose EJ171 du Tile Council of North America, Inc. (TCNA). Utiliser une tige d'appui et un enduit d'étanchéité appropriés (par exemple LATASIL avec apprêt LATASIL 9118). **Remarque sur les Joints de dilatation :** Appliquer une couche généreuse de HYDRO BAN^{MD} d'environ 200 mm (8 po) de large sur les zones. Encastrer ensuite le tissu d'imperméabilisation/antifracture de 150 mm (6 po) de large dans le joint de dilatation du substrat et laisser-le s'écouler à travers. Appliquer ensuite une deuxième couche du liquide HYDRO BAN enveloppant entièrement le tissu imperméable/anti-fracture.

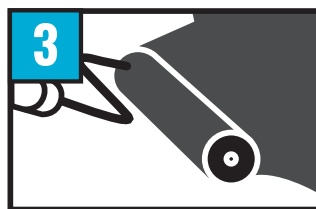
ILLUSTRATIONS :



Prétraiter les fissures



Prétraiter les gorges et coins

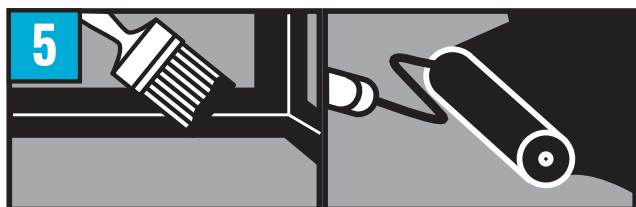


Première couche - substrats



1-3 HR

**JUSQU'À CE QUE
LA COULEUR DE
LA MEMBRANE
S'ASSOMBRISSE**



Deuxième couche – les gorges, coins et substrats



1-3 HR

**JUSQU'À CE QUE
LA COULEUR DE
LA MEMBRANE
S'ASSOMBRISSE**

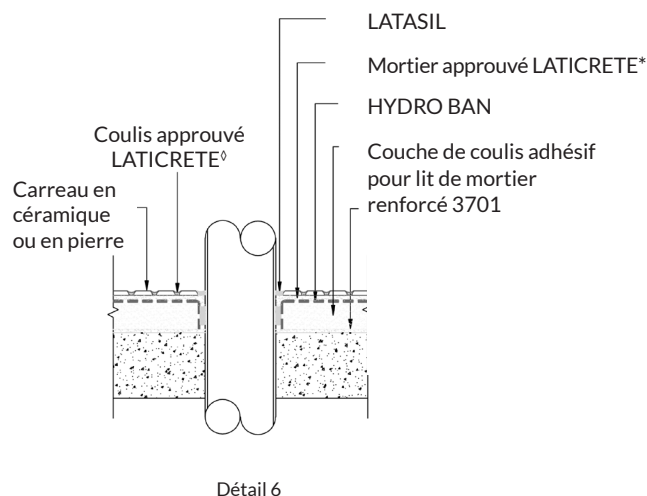
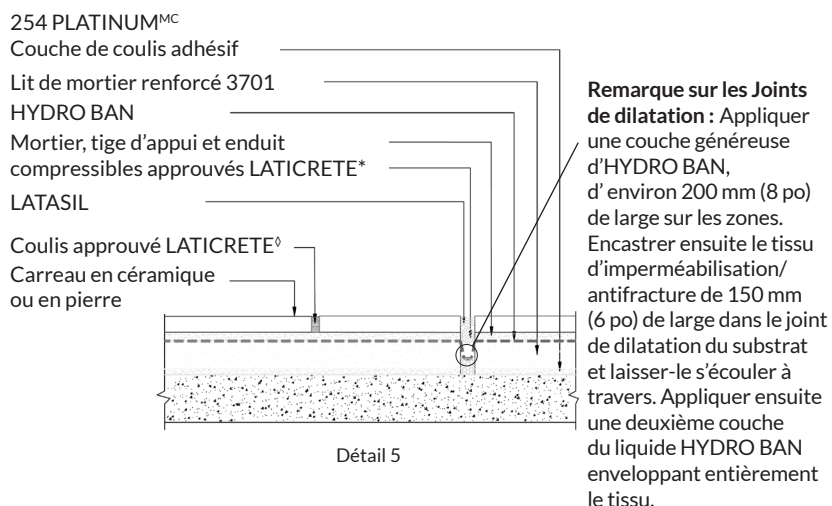
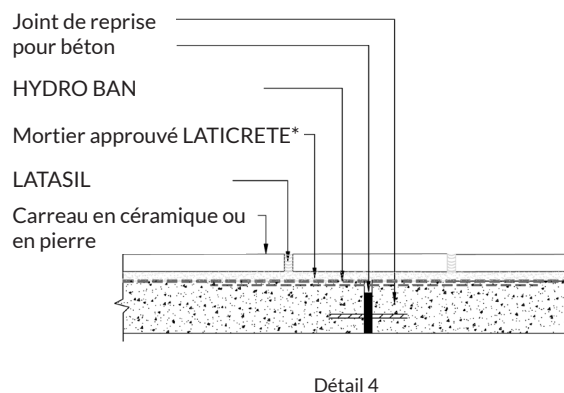
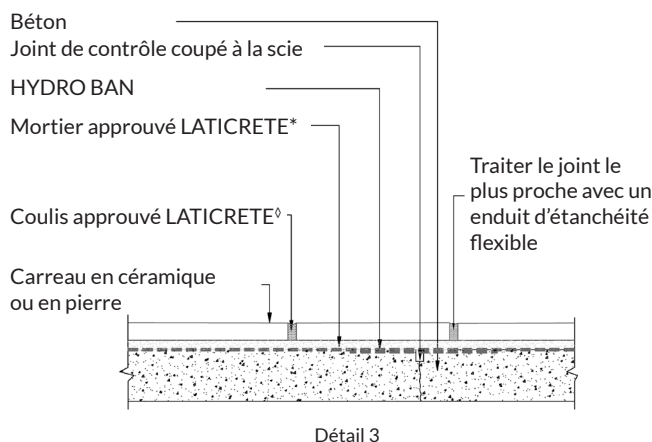
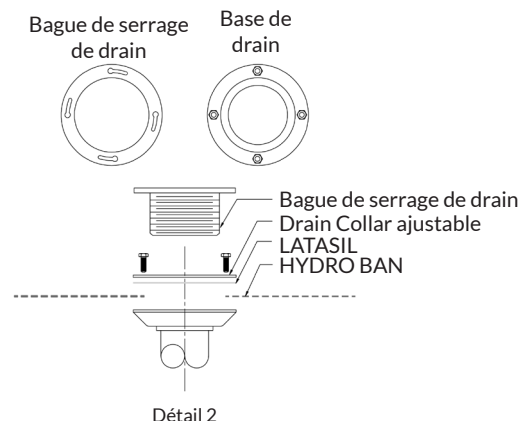
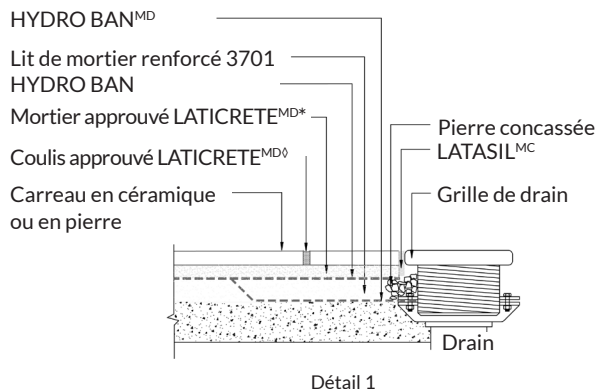
LIMITES

1. Ne pas poser par-dessus des fissures structurales, des fissures à mouvement vertical ou des fissures avec mouvement horizontal >3 mm (1/8 po).
2. Ne pas utiliser comme membrane primaire de toiture sur un espace occupé.
3. Ne pas utiliser comme pare-vapeur. (Les salles de vapeur requièrent l'utilisation d'une couche pare-vapeur séparée.)
4. Ne pas exposer à une pression hydrostatique négative, à des solvants de caoutchouc ou à des cétones.
5. Doit être recouvert de carreaux de céramique, de pierre, de briques, de béton, de chapes, de terrazzo ou d'une autre surface de protection. Utiliser un panneau de protection pour une couverture temporaire.
6. Ne pas exposer la membrane au soleil ou aux intempéries pendant plus de 30 jours.
7. Ne pas installer directement sur des planchers en bois simple, des baignoires/douches/fontaines en contreplaqué ou des constructions similaires. Dans ces cas, utiliser un lit de mortier renforcé 3701; ou un mortier pour lits épais 226 traité avec l'additif pour mortier 3701 sur une latte fixée mécaniquement. Installer la membrane une fois que le mortier a durci et est suffisamment sec.
8. Se reporter aux codes du bâtiment et obtenir tous les permis nécessaires avant d'utiliser HYDRO BAN^{MD} pour des applications dans des bacs de douche.
9. Laisser durcir les mortiers/plâtres humides (consistance de boue de pont) pendant 72 heures à 21 °C (70 °F) avant de poser HYDRO BAN.

Pour de plus amples informations sur le produit, voir [DS-663](#).

REMARQUE : Le professionnel de la conception devra détailler et spécifier le gravier approprié pour empêcher que les trous d'évacuation ne se bouchent aux zones de drainage.

DÉTAILS :



*254 PLATINUM^{MC}, 254 PLATINUM Plus, ou MULTIMAX^{MC} Lite

°Coulis pré-mélangé SPECTRALOCK^{MD} 1^S, le coulis de qualité supérieure SPECTRALOCK PRO⁺ ou PERMACOLOR^{MD} Select⁴

\$Brevet américain n° : 11,958,775 (et autres brevets)

‡Brevet américain n° : 6,881,768 (et autres brevets)

ΔBrevet américain n° : 6,784,229 (et autres brevets)



LATICRETE International, Inc. ■ One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA ■ 1.800.243.4788 ■ 203.393.0010 ■ laticrete.com

DS-663.5-FR-1026 ©2026 LATICRETE International, Inc. Toutes les marques de commerce indiquées sont la propriété intellectuelle de leur propriétaires respectifs.